



儒勒·凡尔纳学校

Ecole MLF-EDF de Taishan en Chine 儒勒·凡尔纳 学校



Entrée principale



Cour de récréation des maternelles

Implantée dans la résidence "Jules Verne", notre école scolarise de la Toute Petite section de maternelle à la Troisième, les enfants des expatriés qui travaillent sur le chantier des réacteurs EPR en construction près de Taishan, dans la province du Guangdong, en Chine. —

Bien équipée avec plusieurs ordinateurs par classe, une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), une salle d'arts plastiques, un laboratoire de sciences, etc, l'école Jules Verne MLF-EDF bénéficie de locaux spacieux et adaptés aux enseignements.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants certifiés français et d'une assistante maternelle également professeur de chinois. Cette équipe a mis en place une structure pédagogique exigeante visant à l'épanouissement et la réussite de chaque élève.

La proximité de la clinique EDF/ISOS assure une intervention immédiate en cas d'accident.

Une école d'entreprise du réseau de la Mission laïque française



Mission laïque française

Acteur de l'enseignement français à l'étranger, partenaire et opérateur pour l'État et les entreprises, la Mission laïque française (MLF) fête en 2013 ses 111 ans au service de l'éducation. Elle est à la tête d'un réseau de 117 écoles implantées dans le monde, qui compte plus de 30 écoles d'entreprise.

La MLF et l'entreprise EDF sont liées par convention : forte de son expérience, la MLF prend en charge l'ingénierie pédagogique de l'école et assure le suivi du fonctionnement de l'établissement en liaison étroite avec le directeur de l'école. La Mission laïque française vérifie aussi la conformité des enseignements avec les programmes français, la qualité du projet d'école et garantit un encadrement de qualité comme en témoignent les taux de réussite dans le réseau mondial : 93% au brevet national des collèges et 95% au baccalauréat dont de nombreuses mentions.

Appliquant la devise de la MLF « Une école, deux cultures, trois langues » l'école propose un enseignement des langues renforcé. Tous les élèves de l'école suivent des cours de chinois et d'anglais.

Toutes les occasions de mieux connaître les coutumes et l'histoire de notre pays d'accueil sont utilisées afin que nos élèves puissent donner du sens à leur expatriation.

Une école française... à l'étranger.

Maternelle et élémentaire

Un enseignement direct conforme à la réglementation française et dispensé par des enseignants titulaires de l'Éducation Nationale.

Des décisions de passages de classes prises en fin d'année valables de plein droit lors du retour en France. Des classes à double ou triple niveaux > Les faibles effectifs et la répartition des classes d'âge qui peut être déséquilibrée, rendent obligatoire le regroupement pédagogique. Dispositif fréquent en France et très classique dans les écoles d'entreprise, les élèves font donc leurs apprentissages dans des classes à plusieurs niveaux (TPS-PS-MS ; GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2).

Un projet d'école qui donne une priorité à l'apprentissage de l'anglais et du chinois ainsi qu'à l'ouverture sur notre pays d'accueil, la Chine.

Pour tous les élèves, le suivi défini par le cadre national du "socle commun de connaissances et de compétences".

De la maternelle au collège, différentes attestations de compétences sont délivrées :

- Brevet Informatique et Internet (B2i) 1 et 2
- Attestation de Première Éducation à la Route (APER) en élémentaire
- Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR 1 et 2) au collège, nécessaires pour s'inscrire au permis de conduire
- Attestations de formation aux premiers secours "Apprendre à porter secours" en fin de primaire
- Certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), grâce au concours de l'entreprise EDF

Collège

Un enseignement à distance via les cours du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), qui prend en charge l'évaluation et les décisions de passage et d'orientation en fin d'année .

- Réception des enseignements sous forme de cours imprimés et de cédéroms.
- Devoirs à rendre régulièrement.

Un enseignement encadré

- Deux professeurs de l'Éducation Nationale française encadrent les collégiens inscrits au CNED : un pour le pôle littéraire et l'autre pour le pôle scientifique.
- Une enseignante locale de chinois et les enseignants du primaire sont mobilisées pour renforcer le dispositif (Arts Plastiques, Espagnol, EPS).

Un suivi pédagogique individualisé Les faibles effectifs permettent aux enseignants une connaissance précise de leurs élèves. Ils peuvent ainsi leur apporter une aide personnalisée dans chaque domaine d'apprentissage.

Un emploi du temps respectant les horaires définis par l'Éducation nationale Une seule exception, en EPS : la scolarisation par le CNED en dispense les collégiens. Néanmoins, l'emploi du temps des élèves prévoit au minimum une heure et demie de sport par semaine.

Un encadrement assuré en langues vivantes étrangères obligatoires L'école assure l'encadrement en LV1 anglais et LV2 espagnol ou chinois. Les autres langues vivantes (allemand, italien, etc.) et l'option "latin", sont proposées par le CNED mais ne bénéficient pas automatiquement de l'encadrement des professeurs de l'école. Le cas échéant, le CNED offre la possibilité d'une pratique en autonomie. **L'école inscrit les élèves de 3^{ème} au Brevet national des collèges (centre d'examen de Hong Kong)**, et les y prépare.

Les collégiens ont la possibilité de passer les certifications en anglais du Cambridge ESOL.

Des élèves guidés dans leur projet d'orientation Si nécessaire, l'école aide les familles dans la recherche d'établissements et pour les inscriptions futures, en France ou à l'étranger.

